L'ARCHE
SOUS L'ARC EN CIEL
LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR 2,5€

DOSSIER: LA CHARDONNIÈRE, 10 ANS APRÈS... **TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES** NATIVITÉ

HÉBERGEMENT D'URGENCE

ANTENNE FAMILLES URGENCE

90 PLACES QUARTIER BELLEROCHE 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



AUBERGE DES FAMILLES

60 PLACES 21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON



■ CENTRE GABRIEL ROSSET

166 PLACES 3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



FOYER DARDILLY URGENCE

90 PLACES AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



VILLAGE FAMILLES

90 PLACES 1 RUE KARL MARX / 69120 VAULX-EN-VELIN



■ CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

16 PLACES 461 RUE ROBERT SCHUMAN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ HALTE DE NUIT L'ESCALE

57 PLACES 24 BD JULES CARTERET / 69007 LYON * * † † *)*:



ANTENNES FAMILLES INSERTION

125 PLACES

■ BELLEROCHE

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ 8 BIS RUE FERBER 69300 CALUIRE ET CUIRE



LA CHARDONNIÈRE

74 PLACES (DONT 63 CHRS*) 65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



LE 122

25 PLACES CHRS* URGENCE 3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



FOYER DARDILLY INSERTION

70 PLACES AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



FOYER LA CALADE

27 PLACES CHRS* 461 RUE ROBERT SCHUMAN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ MAISON DE RODOLPHE

- 46 PLACES CHRS* URGENCE
- 28 PLACES CHRS* INSERTION
- 22 PLACES CHRS* JEUNES (EN DIFFUS) 105 RUE VILLON / 69008 LYON



RÉSIDENCE LE BORDEAUX

- 114 PLACES ANTENNE
- 54 PLACES LASOIE

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON



RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES MAISON RELAIS 122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON



RÉSIDENCE LES HORTENSIAS

21 PLACES MAISON RELAIS 68 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



RÉSIDENCE LE « 85 »

20 PLACES 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



SANTÉ

LITS DE REPOS

12 PLACES 65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



LIEU HYGIÈNE

POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE 18 POSTES ACI** 3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

ATELIER MENUISERIE

7 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRANSPORT / COLLECTE

13 POSTES ACI**

8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI OBJETS

18 POSTES ACI**
8 BD DE L'RTILLERIE / 69007 LYON

ATELIER TRI TEXTILE

28 POSTES ACI**

51 AV. F. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

DÉPÔT DE DONS

6 POSTES ACI**

- 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
- 85 RUE S.GRYPHE / 69007 LYON
- 21 RUE BERJON / 69009 LYON
- 51 AV. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

DONNERIES (DÉCHETTERIES)

- CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
- FRANCHEVILLE
- LYON-VAISE
- SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
- SAINT-PRIEST



ACCUEIL DE JOUR

ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 PERSONNES PAR JOUR 461 RUE ROBERT SCHUMAN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE

80 PERSONNES PAR JOUR 105 RUE VILLON / 69008 LYON

ACCUEIL SAINT VINCENT

60 PERSONNES PAR JOUR 10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON

LA RENCONTRE

40 PERSONNES PAR JOUR 2 RUE PELLETIER / 69004 LYON



ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTMITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA****)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



BRIC A BRAC

DÉCINES-CHARPIEU

12 RUE ÉMILE ZOLA 69150 DÉCINES-CHARPIEU

LYON-CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

LYON-RUE DE TOULON

17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

LYON-VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD 69600 OULLINS

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

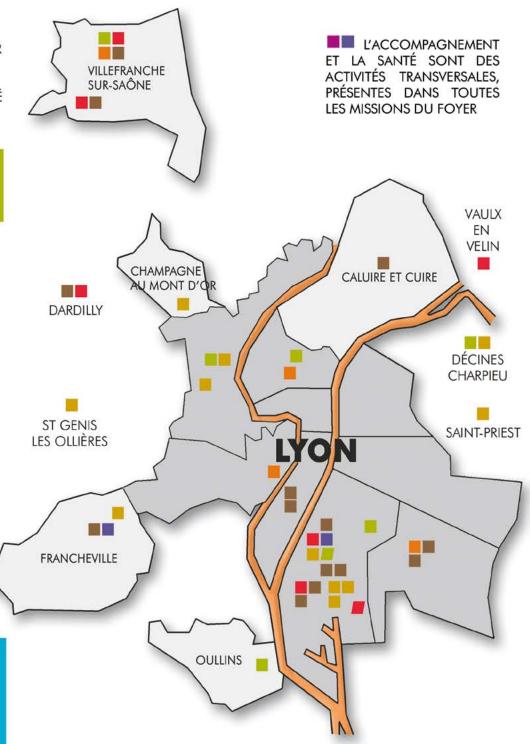
VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

- HÉBERGEMENT URGENCE **569 PERSONNES**
- HÉBERGEMENT INSERTION 638 PERSONNES
- **SANTÉ** 12 LITS DE REPOS
- ACCUEIL DE JOUR 240 PERSONNES PAR JOUR





















E 1 1













→ Dominique MENTRÉ Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Marie-Colette COUDRY Jean-Dominique DURAND / Sébastien GUTH Michel LÉVY / Bernard MOUILLON Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE Pierre TRICOU / Marion VEZIANT-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro :

Marie BOUZARD / Tiang GIRARD Marc LABORIE / Isabelle REA

Dépôt légal :

 $3^{\mbox{\scriptsize ème}}$ trimestre 2018

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

2021-0493

N° d'inscription paritaire:

0619 H 85296

Imprimerie

IML - 69850 St-Martin-en-Haut Tirage: 25.700 exemplaires

NOËL... AVEC LE FOYER

Comme chaque année depuis 68 ans nous allons fêter la naissance du Christ au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Ceux qui le souhaitent sont invités à participer à une célébration de l'Eucharistie dans le réfectoire du Centre Gabriel ROSSET et, le lendemain, à un repas festif avec et au service des personnes sansabri.

Fêter Noël au FOYER revêt une dimension très particulière car nous sommes, bénévoles et salariés, immergés quelques instants au milieu de ceux que nous appelons Passagers, tous tournés vers Celui qui s'est fait le plus pauvre d'entre nous pour tenter de nous atteindre et de se faire entendre. Il avait un but, celui de nous faire comprendre que, comme le disait Gabriel ROSSET:

« Nous devons nous appauvrir au service des pauvres car la richesse est une illusion. Nous sommes par nature destinés à nous appauvrir de plus en plus, à nous affaiblir, à vieillir et en mourant à perdre tout ce que nous avons. »

Ce n'est pas facile à entendre mais nous savons tous que ces mots reflètent une vérité incontournable : celle qui m'amène à aborder un sujet vital pour notre association dont les missions nécessitent de plus en plus de moyens humains et financiers

Blaise PASCAL a confié qu'il aimait la pauvreté parce que Jésus l'avait aimée, et qu'il aimait la richesse car elle lui permettait d'en assister les misérables. Nous sommes tous riches de quelque chose, que ce soit de temps, d'argent ou de la force que procurent des familles unies!

Alors que nous allons nous retrouver en famille pour fêter Noël dans la joie, il serait bon que chacun de nous médite cette phrase de notre fondateur :

« Qu'elles sont précieuses les richesses que l'on manie avec sagesse, sobriété et piété ; on n'en n'est pas l'esclave »

et réponde aux appels à dons que LE FOYER lance, particulièrement en cette fin d'année.

Jusqu'à quel point la charité - qui va bien au-delà de la simple solidarité - nous conduira-t-elle à nous dépouiller ? Il est bien difficile de donner des conseils dans ce domaine! Chacun doit suivre sa conscience. Il s'agit surtout d'un esprit à acquérir : celui de payvreté.

On s'appauvrit en donnant de son temps, en donnant une part de son superflu (qui est fonction de la situation familiale de chacun), en songeant à préparer des legs en faveur du FOYER lorsque l'on n'a plus de descendance ou que l'on souhaite soutenir durablement les plus démunis, et encore de bien d'autres manières propres à chacun.

Je voudrais finir cet éditorial en rappelant que nous avons souvent tendance à assimiler trop rapidement la misère à l'aspect matériel des choses, oubliant qu'il y en a de plus terribles : toutes celles qui touchent la spiritualité de la personne, la perte du sens de sa vie, la solitude...

LE FOYER et, tou<mark>s ceux qui y œuvrent, do</mark>ivent garder présent à l'esprit que nous avons une obligati<mark>on morale vis-à-vis de no</mark>tre fondateur de montrer sans crainte ce qui fonde nos actions, et de ne jamais avoir peur d'afficher nos valeurs chrétiennes.

Je souhaite à chacun d'entre vous un Joyeux Noël avec vos proches et, pour ceux qui le voudront, aux côtés des Passagers pour lesquels ces heures sont terribles à affronter en raison des souvenirs de jeunesse qu'elles font ressurgir avec tant de force!

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23
BRÈVES	5à7
VIE DU FOYER	
Retour en images	8 à 9
Nous avons besoins de vous	10
DOSSIER: LA CHARDONNIÈRE	11 à 19
SPIRITUALITÉ / CULTURE	
Nativité	20

AIMEZ-NOUS! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Le soleil s'est fait lampe

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI: reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore!

AGENDA

→ 3 AU 24 DÉCEMBRE 2018

MARCHÉ DE NOËL AU BRIC À BRAC D'OULLINS 6 rue Pierre SEMARD 69600 OULLINS

22

→ **DÉCEMBRE 2018**FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Des fêtes de fin d'année auront lieu dans l'ensemble des structures. Les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'organiser et animer ces manifestations.

Merci de vous inscrire au standard: 0472767353

→ 24, 25 ET 26 JANVIER 2019 SOUPE EN SCÈNE

Les artistes reviennent à LYON, autour du Chef Fabrice BONNOT, pour le grand festival solidaire « Soupe en Scène ». Au programme des concerts, des animations et une vente de soupes au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

→ 9 ET 10 FÉVRIER 2019

QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE

A cette occasion, rejoignez nos équipes de quêteurs! Merci de vous inscrire au standard du FOYER: 0472767353

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fndsa.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER.

QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE

9 ET 10 FÉVRIER 2019 (Dates à confirmer)

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, une part du budget de l'association dépend de la générosité sous toutes ses formes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (Tél. 0472767353) ou auprès du Pôle Bénévoles. N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité!



SOUPE EN SCENE 2019

CONCERT SOLIDAIRE & VENTE DE SOUPES

SOUPE EN SCÈNE revient les 24, 25 et 26 janvier 2019 place de la République à LYON 2°.

Depuis 2013, le Chef Fabrice BONNOT avec son association Envie d'un Sourire, accompagné du Parrain de l'évènement Michael JONES, d'artistes et de bénévoles, organise un grand festival de solidarité lyonnaise: Soupe en Scène.

C'est le cœur de Lyon qui va s'animer pendant 3 jours, au son des concerts gratuits avec les stars des années 80: Thierry PASTOR, DESIRELESS, Jean-Luc LAHAYE, Patsy, Sabine PATUREL, Sloane, Alain LLORCA, un plateau d'artistes de Radio SCOOP, le concours jeunes talents, des animations du Cirque Imagine, des artistes de rue, des shows cooking avec Mercotte, Gregory CUILLERON et Christian JANIER, une tombola, une soirée de gala... et bien d'autres animations!

C'est également un ravissement des papilles qui vous est proposé, avec un choix de soupes concoctées avec amour par le Chef, servies au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à la louche, au bol ou en bouteille, à déguster sur place ou à emporter!

3 jours de fêtes, 3 jours de dégustation, 3 jours de solidarité au cœur de LYON... 3 bonnes raisons de venir!

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE LYON 2^E

- Jeudi 24 janvier 2019 de 16h à 20h30
- Vendredi 25 et samedi 26 janvier 2019 de 12h à 20h30 www.envie-dun-sourire.com

// PLAN FROID 2018-2019 //

LA MOBILISATION DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Pendant la période hivernale (du 2 novembre 2018 au 31 mars 2019) l'État débloque des crédits spécifiques pour accroître les capacités d'accueil et essayer d'endiguer le nombre de demandes d'hébergement non satisfaites.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI participe au renfort hivernal de la Veille Sociale avec:

- L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil de Jour la Maison de Rodolphe.
- En cas de période de « froid extrême », l'ouverture de places en « suroccupation » (30 places pour hommes isolés) et la gestion d'un gymnase (110 places pour tout public).

Pour faire face, nous avons besoin de dons et de bénévoles, afin d'assurer un accueil inconditionnel, digne et chaleureux.

DATES DES DÉPÔTS DE DONS ÉPHÉMÈRES

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, avec le soutien de la Mairie de LYON 2° et de la Mairie de Lyon 6°, ouvre des dépôts éphémères de dons.

→ OÙ DÉPOSER VOS DONS?

À LYON 2°: SALLE DES ASSOCIATIONS BOURGELAT / 10 RUE BOURGELAT / 69002 LYON

Le mercredi de 14h à 16h45:

■ 20 février 2019 ■ 13 et 27 mars 2019

24 avril 2019 22 mai 2019

■ 19 juin 2019

À LYON 6°: SALLE 5 - 1^{ER} ÉTAGE / 37 RUE BOSSUET / 69006 LYON

Le mardi de 14h à 16h45:

■ 4 décembre 2018 ■ 8 janvier 2019

■ 5 février 2019 ■ 5 mars 2019

■ 2 avril 2019 ■ 14 mai 2019

■ 1 juin 2019 ■ 2 juillet 2019

Retrouvez toutes les adresses et horaires des dépôts de dons sur www.fndsa.org ■

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

AU FOYER



→ 24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël à 20h seront organisées au Centre Gabriel ROSSET. Nous avons besoin d'environ 30 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation de la soirée, et l'animation liturgique de la messe.

→ 25 DÉCEMBRE

Chaque année, LE FOYER ouvre les portes du Centre Gabriel ROSSET le jour de Noël à midi pour offrir un repas aux familles ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de LYON. Nous avons besoin d'environ 30 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête. Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi nous faisons appel à votre générosité pour financer ces 300 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous. Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

→ 31 DÉCEMBRE

Bienvenue aux 30 bénévoles qui désirent partager la fête du 31 décembre avec les Passagers. Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous!

Zo.

COMMENT NOUS AIDER POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE?

→ En devenant bénévole:

Téléphone du standard de l'Association : 0472767353 Mail : benevolat@fndsa.org

→ En offrant un Repas de Noël à 10 €

J'offre: \square 1, \square 2, \square 3, \square 4, \square repas de Noël à 10 euros

TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES

VIS MA VIE DE BÉNÉVOLE

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI anime le collectif « Tous Unis Tous Solidaires » pour l'année 2019.

De plus en plus de citoyens souhaitent s'engager dans le bénévolat mais ont parfois du mal à le faire (méconnaissance des possibilités d'engagement, des besoins, etc.).

Pour faciliter la concrétisation de cette envie d'agir, les principales associations, ONG, fondations et collectifs de la Métropole de Lyon - dont LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - ont lancé il y a 3 ans l'opération TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES.

Cette initiative originale permet au plus grand nombre de « tester l'expérience bénévole » dans tous les domaines représentés qu'ils soient culturel, sportif, dans l'action sociale...

Pour aller plus loin qu'une simple prise d'informations, c'est une véritable découverte en pratique, sur le terrain, encadrée par les bénévoles déjà engagés qui est ici proposée.

Cette démarche novatrice permet de découvrir le bénévolat autrement, de valider son choix, de découvrir d'autres perspectives d'engagement, de trouver « chaussure à son pied », bref, de trouver le bonheur!

Plusieurs postes seront à tester au sein du FOYER, comme l'accueil du soir au Centre Gabriel ROSSET, la vente dans les Bric à Brac, l'accueil des Passagers de La Chardonnière... pour une heure, une journée ou une semaine, venez vivre notre vie de bénévole!

POUR EN SAVOIR +

Vous souhaitez découvrir l'engagement bénévole en le testant ou vous souhaitez faire découvrir le bénévolat? Rendez-vous sur le site www.tousunistoussolidaires.fr pour découvrir les opportunités qui vous sont proposées par les associations de la Métropole.

Vous aurez la possibilité de choisir votre action par lieu géographique, date, domaine d'action, et type de mission.

SPECTACLE VIVANT CE CŒUR QUI BAT

Avec l'accompagnement de la *Compagnie du Rêve* et la mise en scène de Marie-Cécile du MANOIR, la paroisse du Sacré-Cœur, propose la création d'un spectacle sur l'histoire de la paroisse et du quartier Villette-Paul BERT.

L'une des scènes de ce spectacle rappelle Gabriel ROSSET qui fut professeur de Lettres au lycée Lacassagne et que fit construire « Le Petit Charial », pour héberger des familles en détresse, en collaboration avec le Père Paul CLÉMENT, curé en ce temps-là.

Le spectacle aura lieu à l'église du Sacré-Cœur en mars 2019.



Tous renseignements et billetterie sur: https://sacrecoeur-lyon.fr/

15, 16, 22 et 23 mars 2019 PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR 89, rue CHARIAL – Lyon 3^{ème}

CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

- Monsieur Jean-Louis ROCHER, ancien bénévole membre du Comité de Rédaction de l'Arche sous l'Arc-en-Ciel, les lecteurs ont pu lire de nombreux textes et recensions d'ouvrages qu'il avait rédigés. Il est décédé le 11 octobre 2018 à l'âge de 91 ans. Ancien directeur des Bibliothèques de LYON, il avait à cœur d'apporter la culture au sein des structures du FOYER au profit des Passagers.
- Madame **Nicole FRAGNE**, Ancienne bénévole au Bric à Brac de la Guillotière, décédée le 22 octobre 2018 à l'âge de 94 ans.

- Monsieur Christophe ROGER, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 12 octobre 2018 à l'âge de 48 ans
- Monsieur Hervé PINABEL, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 26 octobre 2018 à l'âge de 50 ans.
- Monsieur Marc RIGOT, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 1er novembre 2018 à l'âge de 65 ans.
- Monsieur Jean-Pierre MANIAK, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 4 novembre 2018 à l'âge de 55 ans.

Aux familles et amis de ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

RETOUR EN IMAGES _____



■ 11 septembre 2018: Forum des associations



27 septembre 2018: LE FOYER était présent au Congrès de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité du Rhône et de la Métropole de Lyon



■ 10 octobre 2018: Plantation d'un Arbre de la Solidarité parrainé par la Mairie de Dardilly



■ 10 octobre 2018: Remise de chèque de la Vogue des Marrons



Medrano et EDF Commerce



RETOUR EN IMAGES





■ 7 octobre 2018: L'équipe du FOYER à la course Run



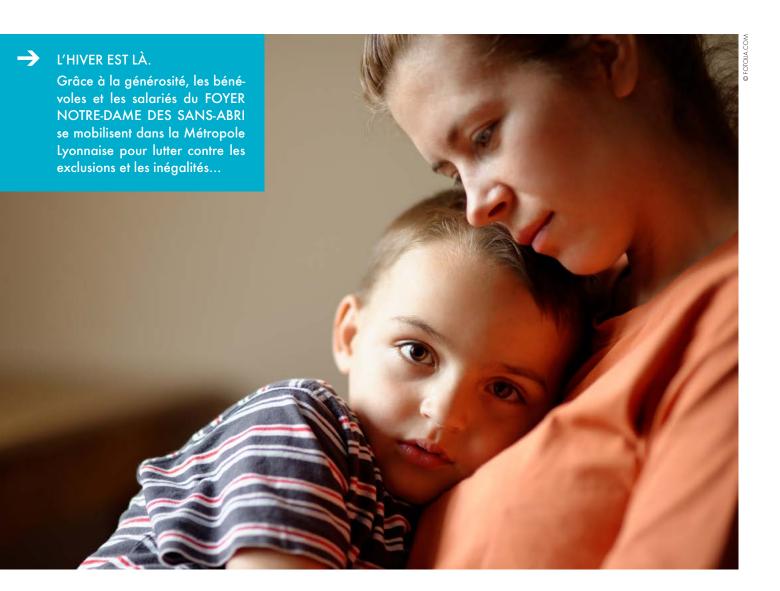
■ 24 octobre 2018: Opération Bol de Riz au profit du FOYER organisée par les membres de l'association Respire, aumônerie interreligieuse de l'ISARA-LYON.



■ 10 et 11 novembre 2018: Brocante du FOYER au Palais des Sports de Lyon-Gerland



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!



Ainsi, plusieurs centaines de personnes sont aidées chaque soir. Elles ont un lit, un repas, de quoi se vêtir, du réconfort. Elles trouvent écoute et accompagnement auprès d'un travailleur social et peuvent ainsi envisager un avenir professionnel...

Ne l'oubliez pas, votre don ouvre droit à une importante défiscalisation, pour vous permettre de démultiplier votre générosité!

Vous pouvez déduire 75 % du montant de votre soutien*

effectué avant le 31 décembre 2018, de l'impôt sur le revenu.

Votre don de 100 € vous permet de réduire votre impôt de 75 € et vous reviendra réellement à 25 €. Il contribuera par exemple à l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social, et l'insertion d'une famille de 3 personnes pendant une nuit.

Merci de nous permettre de redonner l'espoir d'une vie ordinaire à toutes les familles, femmes, hommes et enfants aue nous aidons.

Nous comptons sur vous!

POUR CONTACTER NOTRE SERVICE DONS ET LEGS

Michel LÉVY

TEL. +33 (0)4 72 76 73 53

3 RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mail: donateurs@fndsa.org

*Votre don effectué avant le 31 décembre 2018 bénéficie d'une importante réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 536 € et 66 % au-delà, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

LA RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE DIX ANS APRÈS...



En 2008, lorsque les Sœurs franciscaines vendirent La Chardonnière au FOYER, voici ce que l'on pouvait lire dans *L'Arche* N° 222 de décembre:

« Cette propriété, La Chardonnière, dispose de bâtiments représentant plus de 4000 m² sur un terrain de quelque 5 hectares permettant, à terme, de:

- pérenniser, dans des locaux dont nous sommes majoritairement propriétaires, les actions de l'association;
- affirmer notre mode d'accueil et d'hébergement « concentré » sur un nombre restreint de sites pouvant être mutualisés;
- inscrire l'accueil et l'hébergement d'urgence dans les contours des
- arrondissements de Lyon et l'accueil et l'hébergement d'insertion dans la proche périphérie;
- disposer de capacités évolutives tant pour le développement d'actions nouvelles que pour le redéploiement éventuel d'actions existantes. »



Laurence ROBILIARD, Responsable du site, et Suzanne SOUCHON-LANNUZEL, bénévole à La Chardonnière depuis 2009, ont bien voulu, pour les lecteurs de L'Arche, faire le point sur ce qui se vit en ce lieu au quotidien.

L'Arche: Laurence, pouvezvous nous préciser quelles structures du FOYER sont abritées ici, à FRANCHEVILLE, dans cette grande maison de La Chardonnière, en cette fin d'année 2018?

Laurence ROBILIARD: La Résidence La Chardonnière c'est d'abord un C.H.R.S. (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 63 places, (43 places en C.H.R.S. Stabilisation et 20 places en C.H.R.S. Urgence sous forme d'accueil inconditionnel) auxquelles il convient de rajouter 3 places en appartements plus autonomes. En outre, nous offrons 12 places en « Lits de Repos ».

L'Arche: Pouvez-vous nous en dire plus concernant le **C.H.R.S.?**

L.R. Nous y accueillons des hommes isolés qui nous sont adressés par la Maison de la Veille Sociale pour une durée de séjour déterminée de 6 mois reconductible. Un bilan est effectué tous les six mois. Une participation financière à hauteur de 30 % de leurs ressources est demandée. Notre mission est celle de tous les C.H.R.S.: permettre à ces personnes en détresse de retrouver leur autonomie personnelle et sociale.

Les résidents disposent d'une chambre individuelle ou double, d'un réfectoire où ils prennent leurs repas en commun. Bref! Ils sont en pension complète. En outre, ils bénéficient d'un accompagnement social et d'un suivi au « Point Santé ».

L'Arche: Concernant « les trois appartements » que vous évoquiez précédemment, pouvez-vous nous en dire plus?

L.R. Oui, y sont hébergés, de manière plus autonome, les résidents dont nous estimons qu'ils peuvent entamer une démarche vers le sortie du C.H.R.S... On ne leur demande plus

que 20 % de leurs ressources comme participation financière; Ils ont leur propre cuisine et gèrent leurs repas. Bien qu'ils n'en soient pas exclus, ils ne participent plus vraiment à la vie collective. Ils continuent toutefois à bénéficier de l'accompagnement social. Ils sont admis dans l'un de ces appartements pour une période de six mois qui est renouvelable une fois. Disons que dans ce cadre-là, les résidents testent l'autonomie; c'est un sas entre le C.H.R.S. et le logement de droit commun.

L'Arche: Et les lits de repos? De quoi s'agit-il?

L.R. Il s'agit d'offrir aux personnes accueillies un lieu et un temps transitoire de soins et/ou de repos en favorisant leur reconstruction physique, morale et sociale. Cela concerne des hommes isolés, malades, qui ne relèvent pas ou plus de l'hospitalisation. Ils bénéficient d'un hébergement complet comme les résidents du C.H.R.S. et bien sûr des soins adaptés à leur état. Nous recevons ces personnes pour deux semaines, renouvelables en fonction de leur état de santé

L'Arche: D'où viennent ces personnes que vous accueillez dans cette structure des lits de repos? Qui vous les envoie?



Bernard

« Pouvoir donner du temps à ma fille... »

Bernard, 53 ans, fut « mis à la porte » de chez lui par son père à l'âge de 16 ans. Il connut la rue dès cette époque-là durant un an. Sa mère, de temps à autre, discrètement, lui apportait de quoi manger. Quant au reste, il devait se débrouiller.

Puis il réussit à se stabiliser, à retrouver un toit et à passer un CAP de cuisinier, métier qu'il exerça jusqu'à ce que, son père étant décédé, il fut question qu'il reprenne son entreprise du bâtiment avec son frère. Mais la chose ne put se faire. « D'abord, confie Bernard, le bâtiment, ce n'était pas le métier pour lequel j'avais été formé, puis j'avais de gros problèmes de santé, de vue notamment, mais pas seulement... si bien que j'ai été déclaré handicapé à 80 % ».

A ces difficultés professionnelles vinrent s'en rajouter d'autres, d'ordre familial. Après vingt années de mariage, survint une première séparation puis Bernard connut celle qui devait devenir la maman de sa fille Coralie¹, avant de se séparer à nouveau puis de vivre durant sept ans avec une nouvelle compagne qu'il quitta voici deux ans. C'est alors qu'il se retrouva à la rue, en juin 2016.

Ses appels répétés au 115 lui permettaient de pouvoir passer quelques nuits, de temps à autres, au Centre Gabriel ROSSET. Puis, durant l'été 2017, il séjourna quatre mois à la Maison de Rodolphe avant d'être accueilli à La Chardonnière à l'automne.

De l'année qu'il vient de passer ici, il apprécie de pouvoir se poser, se reconstruire, retrouver des forces... « Ici, nous sommes bien accompagnés, dit-il, j'ai été bien aidé pour conduire une cure de sevrage de morphine médicamenteuse. Et puis j'apprécie le cadre super-agréable de La Chardonnière, le grand parc, le calme, la présence des animaux, les diverses animations. »

Quant à son avenir, il ne peut envisager une réinsertion professionnelle - il n'a pas encore l'âge de la retraite. « Maintenant, je suis reconnu handicapé à 90 % par la MDPH² », constate-t-il.

Son désir: pouvoir reprendre Coralie qui a maintenant sept ans et qui vit en famille d'accueil dans la région de BELLEVILLE-SUR-SAÔNE. Il va la voir deux fois par mois. C'est bien peu. Il rêve de pouvoir trouver un logement où ils vivraient tous les deux.

« Malgré toutes mes difficultés, je veux m'en sortir, je veux pouvoir la reprendre et vivre avec elle, ce qui est aussi son désir profond. »

Même si la route est longue, puisse-t-il voir son désir se réaliser.

- 1. Le prénom a été changé.
- 2. MDPH: « Maison Départementale des Personnes Handicapées »

L.R. L'hébergement en lits de repos étant financé par l'ARS (Agence régionale de santé), les personnes nous sont envoyées par le Samu Social, par les hôpitaux, par des assistantes sociales, par des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale). Nous accueillons des personnes pour des raisons bien diverses: certaines sont juste en convalescence, d'autres viennent à la suite d'une situation d'épuisement à la rue, d'autres encore, après une intervention chirurgicale en ambulatoire ou, à l'inverse, pour un temps de repos préopératoire. Parfois - mais c'est rare - il peut arriver que nous recevions des Passagers du Centre Gabriel ROSSET qui ont besoin de trouver un temps de repos.

L'Arche: Que ce soit pour le C.H.R.S., que ce soit pour les lits de repos, parlez-nous de l'équipe que vous animez.

L.R. Nous sommes 17 salariés qui travaillons autour de trois pôles: le social, la santé, l'éducatif, étant entendu qu'il ne s'agit pas de trois domaines rigoureusement cloisonnés. Il y a de nombreuses passerelles et beaucoup de travail en étroite collaboration. Du reste, vous avez très justement parlé « d'équipe ».

Enfin, si nous revenons aux trois pôles, précisons les choses. Dans le domaine social, nous avons trois travailleurs sociaux. Ils ont pour tâches le suivi et l'accompagnement social et administratif des résidents. Chaque résident a un référent social. Il s'établit donc un lien privilégié entre les deux.

Au Pôle Santé, nous avons deux infirmières et une aide-soignante. Là encore, chaque résident a son infirmière référente. Leur travail consiste comme l'on dit, à faire un peu de « bobologie ». Dans notre C.H.R.S., à la différence d'autres structures du FOYER, nous n'accueillons que des hommes de plus de quarante ans, dont beaucoup ont passé de nombreuses années à la rue. Ils ont donc beaucoup de petits - ou gros - problèmes de santé (fatique générale, addictions, problèmes osseux, articulaires, diabète, hypertension, etc.) Tout ceci requiert pour beaucoup un suivi au quotidien pour leurs soins, pour veiller au suivi de leurs traitements en cas de maladies chroniques, très concrètement par exemple pour gérer les piluliers. Les personnes du pôle santé font beaucoup de travail en partenariat avec les spécialistes, les hôpitaux, pour que s'enclenchent les diagnostics, puis les soins. Il faut accompagner les personnes et organiser leur hospitalisation le cas échéant.

Quant au pôle éducatif, il se compose de deux agents d'accueil et de trois éducateurs. Ils accompagnent les résidents dans leur quotidien, à chaque instant du jour. C'est un travail que je tiens à saluer tout particulièrement. C'est fondamental!

A ces tâches bien définies autour des trois pôles, il y a encore cinq autres salariés: une maîtresse de maison, un agent de maintenance – la maison est grande et le parc plus encore! - un animateur, une coordinatrice qui s'occupe de tout ce qui est administratif et organisationnel dans la structure et moi-même, responsable du site.

Quand je vous aurai dit que nous sommes heureux d'accueillir une personne en service civique au sein de notre équipe, j'aurai fait le tour des salariés.

Tout ou partie de ces salariés travaillent quotidiennement à La Chardonnière, tous les jours de l'année, de 7h à 21h. Et de 21h à 7h du matin, c'est une équipe de gardiennage qui prend le relais.

L'Arche: Merci bien Laurence! Mais vous, Suzanne, vous n'êtes pas salariée?

S U Z a n n e
S O U C H O N LANNUZEL:
Non, je ne le suis

Non, je ne le suis pas, en effet. Mais à La Chardonnière, comme dans la tota-

lité des structures du

FOYER, des bénévoles travaillent aux côtés des salariés. Jadis, j'étais bénévole à l'Auberge des Familles, dans le quartier de Gerland et, début 2009, quand La Chardonnière a ouvert, j'y suis venue, me rapprochant ainsi de mon lieu de travail.

Marine

« Susciter la confiance... »

Présente à La Chardonnière depuis 2012, Marine d'abord stagiaire, ccueil et enfin, réfé-

MAURICE fut d'abord stagiaire, puis agent d'accueil et enfin, référente sociale. Elle est l'une des trois personnes qui reçoivent les résidents pour examiner avec eux quels sont leurs droits sociaux et les aider, autant que faire se peut, à marcher vers une situation pérenne.

Tandis que l'une de ses collègues est plus spécialisée dans le droit concernant l'accueil des étrangers, Marine consacre surtout son temps aux résidents qui ont connu une longue errance dans la rue. « Il n'y a pas de règle absolue de fonctionnement, dans mon travail, chaque personne est unique et a des spécificités qui lui sont propres » précise-t-elle. L'important, c'est de susciter la confiance des personnes que j'accompagne. »

On a l'impression que, dans un premier temps, pour la référente sociale, la relation à établir avec le résident dont elle s'occupe est un peu du même ordre que celle que tentèrent de créer le Petit Prince et son célèbre renard... « Apprivoisemoi ... »

Je ne reçois pas toujours les personnes derrière mon bureau, nous dit Marine. En effet, pour quelqu'un qui vient de la rue, cette situation de face-à-face peut être violente. Alors, l'échange, le dialogue sera rendu plus difficile. Souvent, nous allons parler autour de la machine à café, ou en nous promenant dans le parc, ou en allant voir les animaux... On crée un espace commun rassurant, ayant pour but de renouer avec le désir d'être en lien avec les autres. Le cadre de La Chardonnière devient alors un outil de travail à part entière.

Modeste, elle ajoute: Je ne prétends pas guérir les hommes dont je suis la référente. Je sais que la plupart d'entre eux, qui ont eu un long parcours d'errance, ne peuvent pas voir leur existence changer du jour au lendemain comme par magie. Mon souhait, c'est de les accompagner dans le temps, si possible les soulager, les aider à retrouver leur dignité en tant qu'homme, travailler sur l'estime de soi, à faire qu'ils puissent accéder à plus d'autonomie.

Mais un jour vient où, Dieu merci, certains vont pouvoir quitter La Chardonnière et voler à nouveau de leurs propres ailes. Ils vont retrouver leur autonomie et accéder, par exemple, à un logement bien à eux. Marine sera encore là pour un temps. On peut imaginer aisément que, lorsqu'un résident est appelé à quitter La Chardonnière pour retrouver un logement de droit commun, c'est, pour lui, et même s'il l'a ardemment souhaité, assez « vertigineux ».

Nous continuons à assurer un suivi social auprès de ceux qui nous ont quittés et qui le souhaitent, commente Marine; là encore, il n'y a pas de règle de durée. En général, les prises de contact fréquentes, juste après le départ de La Chardonnière, s'estompent progressivement au fil du temps.

Et quand il n'y a plus de contact du tout, on peut imaginer que Marine, en son for intérieur, se confie à elle-même: « Mission accomplie. »



Actuellement, nous sommes autour de 25 bénévoles, qui nous investissons en des temps de présence hebdomadaires variables. Oui, c'est... « autour de » 25. Ce nombre fluctue toujours un petit peu, à la différence de celui des salariés qui est stable.

L'Arche: Et que font ces bénévoles?

S. S-L: On les retrouve aux côtés des salariés des trois pôles qu'évoquait Laurence tout à l'heure. Sans vouloir être exhaustive, je pense à ce médecin bénévole qui intervient tous les jeudis après-midi, à cet ostéopathe qui assure une présence deux vendredis après-midi sur quatre.

À la salle de sport, ce sont aussi des bénévoles qui encadrent les résidents... puisque nous avons la chance d'avoir une salle de sport bien équipée. D'autres animent des ateliers d'écriture. Tous les lundis est dispensé un cours de français pour ceux qui ont des difficultés avec la langue.

D'autres bénévoles jardinent avec des Passagers.

Et, dans un domaine très différent, une bénévole donne un coup de main à la comptabilité. Parmi ses tâches, elle aide par exemple des personnes à monter leur dossier de surendettement.

Je souhaite évoquer aussi le « Cafécomptoir » animé par une bénévole et une salariée. C'est très intéressant. Certains matins, autour d'un cafécroissant, s'engage une conversation autour de thèmes qui peuvent susciter la réflexion. Exemples: la paresse, l'amour, la famille, les vacances, etc. Y vient qui veut, prend la réflexion en marche, repart quand il veut. C'est un espace de grande liberté où l'on apprend à mieux se connaître au-travers d'échanges souvent intéressants, parfois passionnants.

L'Arche: Tout ceci est bien mais se déroule intra-muros. N'y a-t-il pas un risque de monotonie dans la vie des Passagers qui pourraient faire leur la célèbre formule « C'est de l'uniformité que naquit l'ennui »? On peut imaginer que vous prenez des initiatives pour sortir des murs, pour faire en sorte que demain soit autre qu'aujourd'hui.





Karim

« J'ai relevé ma capuche... »

Karim, 40 ans, se reconstruit après sept années passées à s. Incarcéré durant un an, é, il s'est retrouvé sans emploi

la rue. Incarcéré durant un an, divorcé, il s'est retrouvé sans emploi ni logement, errant de squat en squat. « Je me suis alors renfermé sur moi-même, confie-t-il, je n'avais envie de rien, je redoutais les bagarres, je sentais les préjugés. Je me promenais toujours caché sous ma capuche. J'avais de gros problèmes psychologiques. »

Bien qu'il bénéficiât d'un suivi social et qu'il appelât régulièrement le 115, ce n'est qu'au début de cette année 2018, en février, que Karim a connu la Halte de Nuit, rue Jules Carteret à LYON. Il y vint de temps à autre passer quelques nuits puis put enfin obtenir une place à La Chardonnière. Pour lui, c'est une forme de résurrection. Il en parle avec enthousiasme.

Il se réjouit notamment de pouvoir, dans le cadre du dispositif AVA (Atelier d'adaptation à la Vie Active) retrouver une activité dont il espère qu'elle sera la première étape d'un retour vers un emploi plus stable et plus rémunérateur. Pour l'instant, Karim, à La Chardonnière, fait la vaisselle et le nettoyage du réfectoire.

Il n'envisage pas de revenir au métier qui était le sien avant son incarcération: intermittent du spectacle. « A 40 ans, commente-t-il, je n'ai plus la forme physique pour faire ce que je faisais alors. La danse, ça demande un gros effort. Je ne m'en sens plus capable. Mais je suis prêt à accepter n'importe quel travail dans les métiers de la restauration, par exemple. J'espère pouvoir faire une formation dans ce domaine. Mon rêve serait alors d'obtenir un CDI et de pouvoir avoir un logement à moi. Mais pour l'ins-

tant, je me pose, je me reconstruis, je récupère des années passées à la rue. Maintenant, j'ai relevé ma capuche, c'est déjà une étape importante. »

Karim est heureux de participer à tout ce qui se vit à La Chardonnière. Il apprécie les sorties de détente ou culturelles. Il garde un souvenir très heureux et tout particulier de cette sortie de septembre dernier où tous les résidents sont partis au GRAU-DU-ROI: voir la mer, quel souvenir - « je ne pensais pas y avoir droit! » nous confiera-t-il.

La présence de la Compagnie Mademoiselle Paillette dans les murs de La Chardonnière l'intéresse beaucoup. C'est avec des étoiles dans les yeux qu'il en parle. C'est, pour l'intermittent du spectacle qu'il fut, comme un bain de jouvence.

S. S-L: Oui, bien sûr. La Chardonnière n'a rien à voir avec l'univers carcéral. Il n'est pas rare que nous accompagnions un Passager pour aller faire des achats en divers endroits. Personnellement, par exemple, je le fais fréquemment au Bric à Brac de LYON-VAISE où j'accompagne certains. Nos résidents trouvent là-bas bien des choses qu'ils peuvent acquérir à des prix qui ne grèvent pas trop leur modeste budget.

Avec l'animateur salarié, il est arrivé que nous allions nous baigner à MIRI-BEL-JONAGE avec des résidents. Je pourrais lister bien d'autres sorties comme au Musée des Confluences, à celui des Beaux-Arts, à celui de la Mine à SAINT-ETIENNE, au marché de SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUS-SET, aux Grottes de LA BALME, et -souvenir mémorable - notre sortie à la mer, au GRAU-DU-ROI.

Bref, disant cela, je ne prétends pas être exhaustive mais vous voyez que les Passagers sont appelés à bouger, à quitter les murs et le parc de La Chardonnière, aussi grand et beau soit-il.

L'Arche: Nous avons bien compris que les Passagers que vous accueillez au C.H.R.S. vous arrivent par la Maison de la Veille Sociale. Mais comment ressort-on de La Chardonnière? Pour des hommes de plus de quarante ans qui ont passé de nombreuses années à la rue et qui souffrent de maux chroniques et parfois handicapants, il ne doit pas être simple de réussir à se réinsérer, de retrouver un travail et un logement de droit commun.

Laurence ROBILIARD: Les modes de sortie de La Chardonnière sont multiples. Certains vont vers des

pensions de famille où ils trouveront encore un léger accompagnement, une vigilance, une bienveillance à leur égard. Il en est d'autres qui intègrent des résidences sociales, type SONA-COTRA; certains vont en appartements médico-sociaux, en maisons de retraite, en foyers de vie. Bien sûr, nous sommes aussi en lien avec les bailleurs sociaux pour ceux qui peuvent retourner vers un logement de droit commun.

L'Arche: Mais pour retourner vers un logement de droit commun, encore faut-il disposer de ressources. Et j'imagine que vos résidents sont tous sans emploi.

L.R.: Non, ce n'est pas exact. Certains ont une petite activité salariée. Je pense à l'instant à l'un de nos résidents par exemple qui travaille au nettoyage des marchés. On pourrait citer d'autres exemples. Mais il est vrai que ce que



l'on pourrait qualifier de « petit boulot » ne permet pas de réintégrer un logement « normal ». Alors nous travaillons, bien sûr, avec des partenaires pour permettre à certains un réel retour vers l'emploi. Je n'en citerai qu'un que vous avez, du reste, présenté dans le dernier numéro de **L'Arche**, P.E.R.L.E. (Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi) dont on ne peut que saluer l'efficacité.

L'Arche: Ce retour vers un emploi durable qui donnera

accès à un logement de droit commun reste sans doute le parcours d'une minorité de résidents, malgré tout.

L.R.: Oui, bien sûr. Je ne saurais décrire une situation idyllique à cet égard. Ce serait contraire à la réalité. Tout à l'heure, je vous disais qu'à la différence d'autres structures du FOYER, nous n'accueillions ici, au C.H.R.S., que des hommes de plus de quarante ans. Ils nous sont envoyés par la Maison de la Veille Sociale parce que notre

maison et notre vaste parc offrent un cadre de vie très calme. La présence des animaux, ânes, poules, lapins, chats est aussi un facteur d'équilibre pour beaucoup.

Mais du fait de leur âge, un grand nombre de ces hommes ont déjà un long parcours à la rue avec ce que cela suppose de problèmes de santé, de gestion de leurs addictions. Certains souffrent de réels handicaps physiques et psychiques, très souvent





Jean-Claude

« Je suis un solitaire… néanmoins totalement et de tout cœur solidaire avec mes compagnons d'infortune car personne ne choisit son destin »

Jean-Claude, 64 ans, est résident depuis un peu plus de 6 ans à La Chardonnière.

Cet ancien notaire-assistant travaillait, depuis une quinzaine d'années, dans une étude de la rue de la République à LYON, lorsqu'en 2012 une accumulation de problèmes vint détruire son équilibre de vie. Un divorce, la mort de sa mère et un cumul de difficultés firent qu'ayant perdu son emploi et son logement il se retrouva à la rue.

Il fut alors accueilli au Centre Gabriel ROSSET durant trois mois. « Au FOYER, ils m'ont sauvé la vie! », commente-t-il, reconnaissant. Puis, après ce séjour rue Sébastien GRYPHE à LYON, Jean-Claude fut hébergé à La Chardonnière où il demeure toujours aujourd'hui.

Repensant à ces dernières années et à sa vie ici, il commente: « La rue, c'est violent. Personne n'y est préparé. Ici, nous sommes tous des accidentés de la vie, quel que soit notre passé, notre vécu, notre vie professionnelle d'avant. Qui que l'on soit, d'où que l'on vienne, les « galères » qui furent les nôtres créent du lien entre nous; ça aplanit les différences. Pour autant, le quotidien n'est pas toujours facile à vivre. Le fait de se côtoyer durablement est inévitablement source de tensions ».

Puis se livrant à une certaine forme d'introspection, Jean-Claude commente à haute voix: « Je suis un solitaire. J'aime ma tranquillité. » Mais presque aussitôt, et de manière assez paradoxale, il nous confie avoir été élu le jour-même représentant des usagers au CDU (Conseil des Usagers), structure-relais entre les résidents et l'équipe des responsables et animateurs. Puis, il évoque les activités auxquelles il participe ou a participé: concerts, ateliers de lecture, d'écriture, etc.

Puis ce faux Robinson, qui n'est pas si solitaire qu'il veut bien le dire, nous montre un badge qu'il arbore fièrement au revers de son veston: « Le GEM », peut-on lire, acronyme flanqué d'un cœur rouge. Devant notre perplexité, Jean-Claude, volubile, commente: « Oui, j'aime bien sortir des murs de La Chardonnière. Je vais au GEM¹ qui était autrefois ici mais qui est maintenant à TASSIN. Je suis vice-président du bureau, nous avons des réunions régulières pour proposer un lieu de rencontre et des activités à des personnes qui ont des problèmes physiques et psychiques. »

Malgré les difficultés qui sont les siennes et la reconnaissance qu'il témoigne à l'équipe de La Chardonnière qui « fait œuvre utile » (sic) Jean-Claude a un rêve... partir un jour d'ici, retrouver une vie pleinement autonome et un logement bien à lui, un petit studio, par exemple. Puisse-t-il en être ainsi!

1. Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) sont issus de la loi sur le handicap datant de 2005, pour que tous aient accès à la citoyenneté. Ils doivent être parrainés par une structure médico-sociale mais sont financés par l'Agence Régionale de Santé.

ils ont notamment de graves problèmes de pieds ou de jambes.

Dès lors, le retour vers l'emploi devient difficile. Si l'on ajoute à cela que certains ont perdu depuis des années des habitudes de travail en entreprise, on comprend que beaucoup soient appelés à rester longtemps à La Chardonnière.

L'Arche: Au-delà de votre équipe qui travaille intramuros, au quotidien, aux côtés des résidents, dévelop-

pez-vous des partenariats avec des structures qui viendraient vous épauler dans vos tâches?

en totale autarcie. À plusieurs reprises, dans notre conversation, je vous ai parlé des problèmes d'addictions de certains de nos résidents. Nous sommes aidés dans ce domaine par une équipe mobile d'addictologie qui peut conseiller les encadrants dans la gestion d'une consommation accompagnée de certaines personnes pour qui l'abstinence totale est une impossibilité.

Nous avons aussi des partenariats avec les hôpitaux psychiatriques. Sur ce plan, nous travaillons avec des équipes mobiles qui peuvent recevoir des résidents en consultation et, là encore, éventuellement conseiller nos salariés.

Nous entretenons aussi des liens étroits avec le Centre Social de FRANCHEVIILE.

Dans un ordre d'idée tout à fait différent, nous vivons d'autres partenariats qu'il est intéressant d'évoquer. Par exemple, nos relations avec « Les Jardins du Coeur » à qui nous prêtons des salles pour leurs réunions et qui, en échange, entretiennent le parc. Échange de bons procédés!

On pourrait encore évoquer Mademoiselle Paillette, une compagnie théâtrale de spectacle déambulatoire qui est en résidence dans nos murs, qui paie un faible loyer mais qui assure une animation pour les fêtes, et amène un peu d'animation dans nos murs; par exemple, pour nos Portes Ouvertes, pour Halloween, pour Noël, et qui deux fois par semaine... offre café et croissants aux Passagers.

L'Arche: Au-delà des difficultés du quotidien, il est donc, ici de bons moments partagés et vous ne manquez pas de vivre des choses très positives.

L.R. Oui, certaines évolutions ou situations ne manquent pas de nous réjouir. J'illustre mon propos. Voici quelques mois, nous avions reçu un Passager qui arrivait d'Arménie. Il avait à la fois de gros problèmes de santé qui appelaient une greffe de rein (encore fallait-il trouver un donneur) et

pas mal de difficultés pour obtenir ses papiers pour séjourner légalement en France. Et, en moins d'un an, il a pu être greffé, oubliant les pénibles dialyses, il a obtenu ses papiers, les prestations sociales liées à son nouveau statut et un logement.

L'Arche: C'est sympathique de terminer notre conversation sur cet heureux exemple. Grand merci à vous deux!

> Dossier réalisé par Michel CATHELAND



UN PETIT ÉCHO DES SŒURS FRANCISCAINES

Le 20 septembre de cette année 2018, cela fait 10 ans que les tout premiers Passagers arrivaient à La Chardonnière, d'abord un petit groupe, qui, au fil des jours a grandi rapidement. Quelques-uns d'entre eux sont toujours là. Il a fallu peu de temps pour que La Chardonnière devienne un lieu d'accueil, où nos amis, les Passagers, peuvent faire halte, se refaire une santé, pour le corps et le cœur.

Sur l'insistance de la direction du FOYER, notre congrégation franciscaine a accepté de laisser un petit groupe de trois à quatre sœurs sur le site.

Pour nous ce fut un cadeau, car nous souhaitions que notre maison soit attribuée au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, parmi plusieurs acquéreurs intéressés. L'engagement humain et social du FOYER rejoint notre spiritualité franciscaine.

Que faisons-nous auprès des Passagers? Nous n'avons pas tant à

« faire » qu'à « être »: une simple présence qui accueille, donne de l'amitié, de l'écoute, de l'estime et du respect pour chacun d'eux, quel qu'il soit.

Jusqu'en août dernier nous étions 4 sœurs, mais Bernadette, nommée responsable de la congrégation, a dû s'en aller à la maison principale dans le 8ème à LYON. Nous espérons que (peut-être) nous aurons une quatrième sœur, dans les mois à venir, mais rien n'est sûr pour le moment.

Depuis le début de cette « aventure », nous avons décidé d'inviter à notre table un ou deux Passagers chaque semaine, pour un repas de « dimanche », pour faire mieux connaissance... et pour mieux mettre tel prénom sur tel visage - un bon exercice pour notre mémoire! C'est un moment souvent très sympathique et plusieurs ont exprimé leur contentement: « C'est comme dans une famille » et nous les ressentons bien comme faisant partie de notre famille! Nous sommes de toutes

leurs fêtes (anniversaires, départs, arrivées, animations diverses...) mais aussi de leur peine quand l'un des leurs, Passager ou salarié, est parti sur l'autre rive de la vie! C'est toujours un moment difficile pour tout le monde dans la maison.

Et puis nous rendons quelques services, selon nos compétences! Pour Marie-Antoinette, c'est la couture: des vêtements à raccourcir ou à rallonger! Pour Odile, c'est plutôt l'accompagnement pour le lavage du linge... participer au café-comptoir ou jouer avec l'un ou l'autre. Moi, je suis le plus souvent à la confection d'un bon repas hebdomadaire!

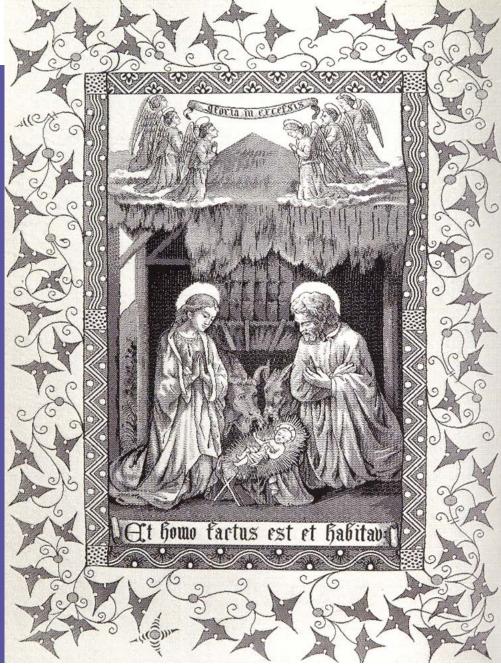
Il y a aussi parfois l'accompagnement d'un Passager pour un rendez-vous chez un médecin ou dans un hôpital.

Nous apprécions l'équipe des salariés et bénévoles: nous sentons bien que tous veulent donner le meilleur pour chacun des Passagers.

Sœur GABY

NATIVITÉ

Ce feuillet provient d'un précieux Livre de Prières tissé en soie par la manufacture HENRY. L'ouvrage propose aux jeunes mariés, en cinquante pages, la liturgie de la messe de mariage et différents textes de dévotion. Ses frontispices, les lettrines et les bordures sont ornés de rinceaux, de végétaux et d'animaux à la manière des enluminures du XVe siècle. Quatre vignettes pleine-page partagent les chapitres. Elles sont dessinées, comme l'ensemble du livre, par le Père Jean HERVIER de la communauté mariste qui s'est inspiré d'œuvres de la Renaissance italienne, dont la Nativité de Fra Angelico tissée ici en grisaille: sous un simple abri de bois au toit de chaume, réchauffé par la présence de l'âne et du bœuf, l'Enfant Jésus déposé sur une couche de paille est entouré de ses parents. Dans le ciel, six anges agenouillés et en prière retiennent un phylactère « Gloria in excelsis » (Gloire dans les cieux); en bas dans un bandeau, l'inscription tissée: « Et homo factus est et habita[vit] » (Il s'est fait homme et Il a habité [parmi nous]), textes tirés des Ecritures et du Credo. Le tout dans un double cadre d'ornements géométriques et de feuillages néo-renaissance.



NATIVITÉ. MANUFACTURE HENRY (1867-1907), LYON. 1886-1887. FEUILLET TISSÉ. LAMPAS LANCÉ TAILLE-DOUCE, FOND SATIN DOUBLE ÉTOFFE. SOIE. H. 17,5 CM; L. 15 CM. DESSIN: PÈRE JEAN HERVIER (1847-1900). MUSÉE DES TISSUS DE LYON. INV. 25023 /B. DON HENRY 1889.

ffert à Léon XIII à l'occasion de son Jubilé et de ses dix années de pontificat en 1888, ce Livre de Prières avait demandé deux ans d'exécution. La perfection technique, la finesse des lettres, l'abondance et la variété des enluminures en rendent la lecture aussi aisée qu'agréable. En 1889, HENRY en présenta un spécimen à l'Exposition universelle de PARIS où il fut unanimement admiré. En dépit de sa rareté, il fut cependant réédité et plusieurs exemplaires figurent dans différentes collections.

Celui du musée des Tissus de LYON, relié en maroquin brun, comporte une dédicace au cardinal CAVEROT (1806-1887), archevêque de LYON de 1876 à 1887. Le Musée conserve aussi plusieurs documents préparatoires, des feuillets tissés non montés et la totalité des mises en carte.

Mais il est intéressant d'observer la Nativité qui a servi de modèle au Père HERVIER. Peinte à tempera sur panneau de bois par Fra Angelico, elle faisait partie des quarante-et-un panneaux commandés en 1448 par Pierre de MÉDICIS pour décorer, dans la basilique de la SANTISSIMA ANNUNZIATA à FLORENCE, l'Armadio degli argenti, qui renfermait les ex-voto d'argent offerts par les fidèles. Des trente-cinq scènes qui subsistent, conservées aujourd'hui au musée San MARCO, neuf sont du cycle de

l'Enfance du Christ et attestées de la main-même de Fra Angelico.

Le cycle de l'Enfance du Christ intervient dans la dernière décennie de la vie du Dominicain et s'inscrit non seulement dans la période de maturité de son art mais aussi dans celle de l'approfondissement de sa foi et de sa connaissance des Ecritures. Ici, l'audacieuse perspective créée par le paysage du fond qui rejoint le ciel et les six anges en prière, la présence symbolique sur le côté gauche des bergers les plus humbles et pourtant les premiers avertis en marche vers l'Enfant, et surtout cette sorte de clair-obscur où rayonnent le

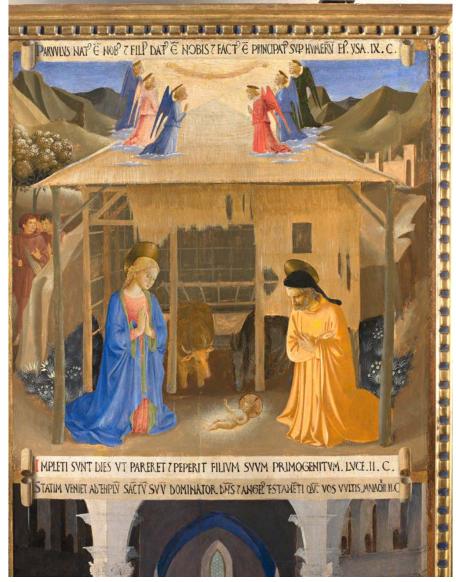
jaune d'or du vêtement de Joseph, le visage de Marie, l'intense lumière de l'Enfant-Dieu, nu, posé à-même le sol éclairent, au-delà de la narration, d'une atmosphère particulière le destin du Nouveau-né, sa pauvreté, son humilité et sa mission divine. Une approche mystique et novatrice qui ne manquera pas d'influencer certains de ses contemporains comme Benozzo GOZZOLI (1420-1497) ou Filippo LIPPI (1406-1469).

Dans son dessin, le père HER-VIER reste fidèle à la verticalité et à la symétrie de la composition d'origine en retenant l'aspect narratif de l'événement et en privilégiant, dans l'esprit de l'ouvrage tout entier, le souci décoratif. Malgré les dimensions réduites du livre et les innombrables contraintes techniques, la qualité du tissage en taille-douce de la scène sur un fond satin fait chatoyer la soie et les points lumineux, en donnant du relief à l'ensemble et en restituant au mieux la douce clarté et l'atmosphère intimiste de la nuit sainte si perceptibles dans l'œuvre originelle.

* * *

Démarche sereine de méditation et de foi profonde de la part de Fra Angelico dont la peinture sensible fut jugée au XIX^e siècle quelque peu dévote; souci de perfection en l'honneur du Créateur chez le Père HERVIER et le fabricant HENRY... En rappelant que deux années de travail ont été nécessaires pour la production d'un exemplaire du Livre de Prières, ne peut-on voir aussi une forme d'acte de foi, où le temps s'efface, comme s'effaçait jadis celui des copistes et des enlumineurs en faveur d'un savoirfaire d'excellence? La manufacture HENRY, renommée pour ses soieries Angéliques inspirées de la Renaissance italienne, a laissé au XIX^e siècle une empreinte toute particulière à LYON dans l'art de la paramentique, tandis que le XX^e siècle, qui se détachait progressivement d'une approche trop simpliste de Fra Angelico, allait bientôt reconnaître en lui, homme de la Renaissance, de réelles valeurs picturales, humaines et spirituelles.

Marie BOUZARD



NATIVITÉ. FRA ANGELICO (1395-1455), FLORENCE V. 1450. PEINTURE A TEMPERA SUR PANNEAU DE BOIS. H. 39 CM. L. 39 CM. MUSÉE SAN MARCO, FLORENCE. SILVERWARE CABINET - DETAIL (NATIVITY). SHOT AFTER 2013 RESTORATION © 2018 PHOTO SCALA, FLORENCE

BIBLIOGRAPHIE:

BERTHOD (B.), HARDOUIN-FUGIER (E.) Paramentica, LYON 1992, n° 29; BOUZARD (M), Les Ornements liturgiques au XIX^e siècle, Les dossiers du Musée des Tissus/7, LYON 1996 n°s 56-60

Feuillet (M.), L'Enfance de Jésus selon Fra Angelico, DESCLÉE DE BROUWER 2017.

LE SOLEIL S'EST FAIT LAMPE POUR NOUS ÉCLAIRER...



es temps sont courts (pour la plupart d'entre nous et pour l'humanité peut-être?). Nous avons reçu des bienfaits matériels: santé, lumière pour l'esprit, force pour la volonté... et en même temps des grâces de renouvellement intérieur, de vie profonde. Nous avons compris que Dieu était incompréhensible, inaccessible, insondable, que nous ne pouvions, par nos propres moyens, atteindre la vérité entière, qu'elle nous dépassait, qu'elle était transcendante par rapport à nous, à nos moyens de connaissance. D'un côté, Dieu est tout, et c'est par une grâce de Dieu dans la foi, ou par l'exercice de notre raison, que nous pouvons arriver à lui. De l'autre côté, nous sommes tout, nous comprenons tout ce qu'il y a à comprendre, tout vient de nous, de notre esprit; il n'y a aucune certitude, que celle que nous tenons de nous-mêmes. Entre ces deux positions il y a une opposition radicale: ou Dieu est au-dessus de l'homme et l'homme doit se soumettre, reconnaître qu'il est aveugle, rempli de ténèbres et demander humblement la lumière, ou l'homme est au-dessus de Dieu et doit s'affranchir des croyances religieuses qui sont des créations de son imagination... Entre les deux il faut choisir.

Quand on a reçu la lumière qui vient de Dieu, quand on a mesuré la transcendance de Dieu, en pensant qu'll fait tout de rien, qu'll peut créer et anéantir, ressusciter un mort comme Lazare, guérir les infirmes, apaiser les

flots déchaînés, et qu'on a compris qu'on recoit tout de Lui, alors on a une manière toute nouvelle de voir, de sentir, de vivre. On a découvert un nouveau monde (comme les compagnons de Christophe COLOMB), on sait des choses que les autres hommes ne savent pas: qu'il y a un soleil tout petit, qu'Il s'est réduit à rien pour venir à nous, se faire homme, ne pas nous brûler de ses feux et nous écraser de sa puissance, se mettre à notre portée. Dieu s'est fait homme, le soleil s'est fait lampe pour entrer dans notre maison et l'éclairer. C'est le grand mystère de l'Incarnation, mystère de l'humilité, de la bonté, de l'amour de Dieu.

Gabriel ROSSET (1974)

LE SAVIEZ-VOUS?

- Accueillir en journée une personne:15 € / jour
- Hébergerune personne:30 € / jour
- Insérer un jeune :45 € / jour
- Offrir 13 repas:
 60 €



AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par:

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est IF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note: cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale:

Particuliers, votre réduction fiscale:

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 536 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple: un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

Sociétés, votre réduction fiscale:

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information?

Contactez le Service don: Tél. 0472767353 ou 0472767356

Mail: donateurs@fndsa.org Site internet: www.fndsa.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour:

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les nouveaux arrivants et les bénévoles en activité, une réunion d'information et d'orientation a lieu tous les mercredi soir à 17h30 (durée environ 1h30) au FOYER LYON 7°, et à la demande au FOYER de Villefranchesur-Saône.

Elle se déroule en deux temps: réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

Contact:

benevolat@fndsa.org Tél. 0472767353 ou 0472767385

Site internet: www.fndsa.org



Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M,	ACCORD DE DON RÉGULIER
Prénom:	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA
Année de naissance:	J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PERE CHEVRIE 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mo compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du dro
Code Postal: Ville:	d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la conventio que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvemer autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.
Fél. Domicile :E-mail :	Merci de joindre un RIB ou un RIP N°ICS: FR17ZZZ22707
-111dii	
☐ Je souhaite aider financièrement LE FOYER:	MENSUALITÉ A PRÉLEVER
☐ Je souhaite aider financièrement LE FOYER: - ci-joint chèque de €	MENSUALITÉ A PRÉLEVER □ 20 € □ 40 € □ 60 € Autre
- ci-joint chèque de€ □ Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'acti-	
 ci-joint chèque de€ ☐ Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante : 	☐ 20 € ☐ 40 € ☐ 60 € Autre
- ci-joint chèque de€ □ Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'acti-	□ 20 € □ 40 € □ 60 € Autre COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une **réduction d'impôt** sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 536 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.